

## SÃO PAULO ET MUMBAI : EDIFICATION DE DEUX MEGAPOLES DU SUD

Marie-Charlotte BELLE\*

**Résumé :** Cet article analyse le courant politique interventionniste dans lequel se développent les mégapoles de São Paulo au Brésil et Mumbai (Bombay) en Inde. Les deux pays sont tous deux soumis au régime du fédéralisme l'un présidentiel au Brésil et l'autre parlementaire en Inde. Des années 50 aux années 80, leurs gouvernements fédéraux respectifs mènent des politiques de modernisations nationales en soutenant le secteur économique. Pour y parvenir ils portent atteinte aux structures mêmes du fédéralisme en intervenant dans les politiques municipales et par là même instrumentalisent la ville. Ce développement exclusivement économique a fait s'édifier ces deux agglomérations sur des fondations instables qui ont engendré les clivages structurels que nous leurs connaissons aujourd'hui.

**Mots-clés :** Modernisation ; São Paulo ; Mumbai ; Politiques municipales.

**Resumo:** Este artigo analisa a corrente política intervencionista na qual se desenvolveram as megalópoles de São Paulo, no Brasil, e Mumbai (Bombay) na Índia. Os dois países estão submetidos a um regime federalista: sendo presidencialista no Brasil e parlamentarista na Índia. Dos anos 50 aos anos 80, seus respectivos governos federais desenvolveram políticas nacionais de modernização sustentando o setor econômico. Para realizá-las, eles atuaram nas estruturas do federalismo intervindo nas políticas municipais e instrumentalizando a cidade. Este desenvolvimento exclusivamente econômico edificou estas duas aglomerações sobre fundações instáveis que engendaram segregações estruturais que conhecemos até hoje.

**Palavras-chave:** Modernização; São Paulo; Mumbai; Políticas municipais.

Dans le classement des Nations Unies de 2000<sup>1</sup> São Paulo au Brésil et Mumbai<sup>2</sup> (Bombay) en Inde sont parmi les cinq premières mégapoles mondiales après Tokyo et Mexico mais devant New York et Los Angeles. Selon cette même source ces deux mégapoles du Sud pourraient en 2015 avoir dépassé le chiffre de 20 millions d'habitants. Cependant, ces agglomérations urbaines ne se résument pas à leur seule puissance numérique. A celle-ci s'ajoute une croissance rapide et démesurée qui leur ont permis en peu de temps d'intégrer le réseau global des pôles stratégiques internationaux.

---

\* Marie-Charlotte BELLE est doctorant en Histoire du Brésil sous la direction de Luiz Felipe de Alencastro, Centre Roland Mousnier, Sorbonne, Paris IV.

<sup>1</sup> World Urbanization Prospects: The 2001 Revision "Population growth in cities", Chapitre VI, UN – HABITAT.

<sup>2</sup> En 1990 Bombay devient Mumbai du nom de la déesse de la mer des Kolis (premiers habitants de l'île centrale) : Mumabadevi.

A partir de 1950, l'urbanisation mondiale effrénée stimule le processus de mégapolisation et précipite ainsi le développement économique de ces villes. Leurs industrialisations s'accroissent et les mènent à la tertiarisation puis à la spécialisation industrielle. Aujourd'hui, les régions métropolitaines de São Paulo et Mumbai sont autant des centres de services que d'industries ou de recherches. Fortes, de ce dispositif elles se hissent sur la scène internationale et entrent en connexion avec les plus grands centres de décisions mondiaux tels que : New-York, Washington, Paris, Londres, Tokyo... Ces villes globales deviennent alors un enjeu pour leurs nations et plus généralement pour les pays en développement car elles soutiennent l'émergence de ces régions.

Selon les données de la Banque Mondiale<sup>3</sup>, en 2000 le Brésil enregistrait son plus fort score<sup>4</sup> d'investissements directs étrangers avec environ 30 billions US\$ dont 45%<sup>5</sup> d'entre eux en destination de l'Etat de São Paulo. Pour l'année 2000, l'Inde de son côté reçoit 2,2 billions US\$ d'investissements directs étrangers et l'Etat du Maharashtra, dont la capitale est Mumbai, en est le premier bénéficiaire<sup>6</sup>.

Dans quel environnement politique ces complexes urbains se sont-ils formés ? et quelle forme urbaine cette situation engendre-t-elle ?

Les années 50-60 sont une période clef dans le développement des mégapoles. Une conjoncture de plusieurs facteurs – autant au niveau international que national - va conduire à leur émergence. Lors de la Seconde Guerre Mondiale, le contexte économique international évolue. Le continent européen est affaibli. Les flux commerciaux doivent se réorganiser. Dans ce contexte de restructuration, les "pays en voie de développement" comme le Brésil et l'Inde entament une politique d'ouverture et de modernisation soutenue par le processus d'industrialisation par substitution d'importations.

A cette époque les deux pays entrent dans une période de fragilité nationale. Le Brésil subit une succession de difficultés gouvernementales qui déstabilisent sa structure politique. Entre 1937 et 1946 la Constitution change deux fois en 10 ans. Les régimes se succèdent. En 1930 *l'Estado Novo* mené par Getúlio Vargas renverse "l'Ancienne République" née à la fin de l'Empire et instaure une nouvelle Constitution. En 1937, Vargas déclare l'état d'urgence, dissout le Congrès et assume des pouvoirs extraordinaires. En 1945, un coup d'Etat militaire le mène à la démission et une nouvelle Constitution est rédigée. Le climat politique se fait de plus en plus pesant et instable. A la même époque, l'Inde se bâtit une nouvelle structure politique et

<sup>3</sup> World Development Indicators database, août 2004

Adresse : <http://www.worldbank.org/data/countrydata/>

<sup>4</sup> Le Brésil reçoit en 2002, 16,6 billions US\$

<sup>5</sup> *São Paulo Guia de Investimentos e Geração de Empregos*, Fundação SEADE

Adresse : <http://www.seade.gov.br/negocios/>

<sup>6</sup> *FICCI's FDI Survey 2004*, Federation of India Chamber of Commerce and Industry (FIIC)

Adresse : <http://www.ficci.com/>

territoriale. En 1947 elle accède à l'Indépendance et affronte sa première guerre avec le Pakistan<sup>7</sup>. Le 26 janvier 1950 entre en vigueur la Constitution de l'Union indienne.

Ces contextes d'instabilités nationales favorisent l'apparition de régimes dirigistes et interventionnistes qui vont mettre à mal les systèmes fédéraux de ces deux nations. Avant tout il est nécessaire de préciser que l'Inde et le Brésil sont deux Fédérations l'une parlementaire et l'autre présidentielle. Ce régime suppose un équilibre entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des Etats fédérés afin de sauvegarder les prérogatives et les pouvoirs de chacun.

Cependant, cette stabilité est remise en question lorsque l'un des deux prend le pas sur l'autre. Dans les années 50 et 60, les deux pays lancent une politique nationale de grands travaux dont l'objectif est la modernisation générale. Au Brésil la politique de *l'Abertura* se met en marche et São Paulo y est intégré. En Inde, Mumbai entre dans le cadre des plans quinquennaux émis à l'échelle nationale. Or, pour mener à bien cette marche vers le progrès les gouvernements fédéraux brésiliens et indiens dévient leurs systèmes fédéraux afin d'affirmer leur autorité sur les Etats de l'Union et ainsi intervenir dans le développement des villes.

Toutefois entre le Brésil et l'Inde la manière de s'immiscer dans la gestion de ces grandes agglomérations diffère. Au Brésil, l'Etat fédéral infiltre les organes de gestion tels que le gouvernement de l'Etat, la Mairie... Alors qu'en Inde l'instrument principal d'ingérence est la planification nationale.

Déstabiliser un régime fédéral suppose un gouvernement fort et autoritaire. Au Brésil, le nouveau gouvernement de 1964 impose la dictature en détournant les instruments constitutionnels et en révisant la Constitution. Ainsi, de 1964 à 1978 sont décrétés 16 Actes Institutionnels en vue de légaliser ce régime. Le 9 avril 1964, au lendemain du coup d'état, l'Acte Institutionnel 1 (AI-1) transfère le pouvoir au nouveau gouvernement. L'année d'après, l'Acte Institutionnel 2 (AI-2) supprime tous les partis existants et laisse en place le parti du pouvoir : l'ARENA (*Aliança Renovadora Nacional*) et un parti d'opposition modéré : le MDB (*Movimento democrático Brasileiro*).

Tous ces remaniements amènent en 1967 une nouvelle Constitution, imposée au Congrès, qui institutionnalise la dictature. Ce type de régime autoritaire conduit à l'affaiblissement des Etats fédérés qui peu à peu perdent de leurs autonomies. Les grandes agglomérations comme São Paulo sont insérées aux Plans Nationaux de Développement (*Planos Nacionais de Desenvolvimento*) émis par le gouvernement fédéral. Cette planification nationale établit une vision globale mais, au contraire de l'Inde, l'Etat brésilien n'intervient pas dans la réalisation des plans municipaux d'urbanismes. Par contre, il participe à la gestion générale de la ville en occupant les postes stratégiques.

---

<sup>7</sup> 15 août 1947 date à laquelle fût annoncée la Proclamation de l'Indépendance de l'Inde et la Partition Inde-Pakistan, deux facteurs qui accentuèrent l'instabilité nationale.

Ainsi, sous couvert de lutter contre les forces communistes qui mettent en danger les fondements de la République et risquent par conséquent d'empêcher le développement, le nouveau régime justifie le déploiement de mesures restrictives et autoritaires. L'une des premières est l'abolition des élections directes. En 1967 est éditée la Loi de Sécurité Nationale<sup>8</sup> (*Lei de Segurança Nacional*). Il est exigé du Congrès de modifier la Constitution afin d'intervenir sur le système électoral. Cette mesure valable au début pour le Président de la République s'étend aux gouverneurs des Etats et aux maires des villes les plus importantes, dont São Paulo. Dorénavant, ils seront nommés qui par le Congrès qui par des assemblées afin de laisser un semblant de légitimité démocratique. Un mandat-tampon de plus de deux ans est ordonné aux maires afin de faire coïncider leurs mandats avec ceux des gouverneurs.

C'est donc en 1969 que les maires des principales capitales fédérales sont nommés par leur gouverneur, lui-même rattaché au régime ou soumis par une éventuelle pression présidentielle. Le premier maire pauliste à bénéficier de ce système est Paulo Salim Maluf. Notons que le gouverneur de l'époque, Roberto Costa de Abreu Sodré<sup>9</sup>, est tenté d'indiquer Faria Lima mais une intervention du Président Costa e Silva l'oblige à nommer Maluf.

En dévoyant ainsi le processus électoral, les principaux postes tombent entre les mains du régime. Parallèlement, l'Acte Institutionnel 5<sup>10</sup> donne au Président de l'Union les pouvoirs pour intervenir sur les Etats et les municipalités pour le bien de la sécurité nationale "segurança nacional".

Cette saisie des plus grands centres urbains du Brésil se manifeste également territorialement. En 1967, un décret de l'Etat (*Decreto Estadual* n° 47.863) crée la Région Métropolitaine de São Paulo et en 1969 celle-ci passe sous la main de l'Etat fédéral par l'amendement constitutionnel (*emenda constitucional*) n° 1, article 164 qui donne compétence exclusive à l'Union pour créer les régions métropolitaines. C'est ainsi qu'en 1973 une loi fédérale (*lei complementar*) agrandit la région Métropolitaine de São Paulo en la faisant passer de 33 à 37 communes. En interférant ainsi dans la politique générale de la ville de São Paulo le gouvernement fédéral crée un environnement urbain favorable à l'industrialisation.

Il faut attendre la fin de la dictature en 1985 pour que les Etats retrouvent leur autonomie. Le 15 mars 1985, José Sarney accède à la Présidence du Brésil. Il est le premier Président brésilien civil depuis les débuts de la dictature. Le 10 mai 1985 un Amendement Constitutionnel rétablit les élections directes à l'échelle nationale et municipale et met ainsi fin à la Loi de Sécurité Nationale.

Concernant l'Inde, le pays n'a pas connu de période dictatoriale. Par contre, la Constitution de 1950 contient en elle une série d'articles qui permettent à l'Etat fédéral

<sup>8</sup> Editée le 15 mars 1967 par le Décret de Loi° 314.

<sup>9</sup> Mandant de 31 janvier 1967 à 15 mars 1971.

<sup>10</sup> Du 13 décembre 1968. Il donne les pleins pouvoirs à l'Exécutif en vue, notamment, de casser les mandats de députés et de suspendre les droits politiques de quiconque.

d'usurper les pouvoirs et les prérogatives des Etats fédéraux. Ainsi, les articles 249 et 250 autorisent le Parlement à légiférer sur des domaines qui normalement sont du ressort des Etats. L'article 356 surnommé "Presidents' Rule" attribue, quant à lui, au gouvernement fédéral tous les pouvoirs de ces mêmes Etats. Ces dispositions, présentent afin de préserver le gouvernement d'une possible coalition de certains Etats fédéraux contre son autorité, peuvent se montrer dangereuses si elles sont détournées. Le "President's Rule" a été de nombreuses fois invoqué, et notamment dans l'Etat de Maharashtra.

Cette centralisation en place les Etats fédérés sont affaiblis et le gouvernement de l'Union peut alors intervenir sur leurs développements. Ses directives sont imposées par des plans économiques généraux traduits sur le terrain par les plans d'urbanismes. En 1950, le Parti du Congrès instaure une série de plans quinquennaux dont l'objectif est de hisser le pays au rang des états modernes économiquement, militairement et socialement. Le 20 janvier 1955, il annonce que cette planification économique vise à établir une société socialiste<sup>11</sup>, c'est à dire que le développement du pays doit s'accompagner d'une amélioration et d'une égalité sociale.

Les mesures de développements économiques doivent être intimement liées aux bien-être social et non à la productivité maximale afin d'offrir des garanties tels que : la gratuité des soins, des logements décents.... En 1957, New-Delhi met en place au sein du Ministère des Travaux Publics et des Logements, le Bureau de Planification pour la Ville et la Nation (*Town & Country Planning Office*, TCPO) dont la première mission est de réaliser au niveau national le Schéma Directeur d'Aménagement. Dans un deuxième temps ce dernier, se voit confier la promotion des directives urbaines nationales, auprès des Départements d'Urbanisme de chacun des Etats, afin de créer une homogénéité minimum de législation. New-Delhi donne les grandes directions et chaque Etat reste libre de la réalisation. Cependant, malgré les efforts du gouvernement fédéral pour mener à bien sa politique, il est confronté à l'inaction des Etats fédérés en matière d'urbanisme. En 1961, le IIIème plan prolonge l'action urbanistique, déjà engagée, par un soutien financier aux Etats. Des agences d'état, apportent les fonds pour : fournir les logements subventionnés, éradiquer les bidonvilles, soutenir une planification urbaine basée sur des normes de faibles densités... Toutes ces mesures ont pour mission de donner à Mumbai - à ce moment là en pleine expansion - l'allure d'une ville moderne et saine.

Comme à São Paulo l'ingérence du gouvernement fédéral a été limitée dans le temps. En Inde, en 1975 est menée une première décentralisation lorsque est créée l'Autorité de Développement de la Région Métropolitaine de Mumbai (*Mumbai Metropolitan Region Development Authority*, MMRDA). Cette instance a pour mission de coordonner la stratégie de développement (urbaines, financière...) de la Région Métropolitaine et des ses alentours. De plus, à la suite du VIème Plan quinquennal de 1984 l'Union décide de se retirer, notamment de Mumbai, afin de laisser une plus grande place à l'initiative locale. Jusque là, les plans d'urbanisme avaient du mal à aboutir à l'échelle locale car

---

<sup>11</sup> Le Monde Diplomatique, dossier "Cachemire : l'ombre du nucléaire", 4 juin 1999.  
Adresse : <http://www.monde-diplomatique.fr/dossiers/cachemire/>

les plans directeurs, qui émanaient de l'Union, ne tenaient pas compte des réalités territoriales. Chaque plan devait être réexaminé afin d'être adapté et cela entraînait des ralentissements.

Du début des années 60 à la moitié des années 80, l'autoritarisme de la dictature brésilienne et l'interventionnisme du gouvernement fédéral indien ont joué un rôle déterminant dans l'édification des mégapoles. Entre leurs mains São Paulo et Mumbai sont uniquement devenues des instruments de modernisation. En accélérant la modernisation nationale ces régimes ont participé au surdéveloppement des secteurs économiques et urbains de ces agglomérations afin qu'elles soient le plus performantes possible. Mais ils ont surtout repoussé les politiques planificatrices municipales.

Comme nous l'avons souligné, en Inde la planification locale est retardée par l'inertie des autorités municipales et la lourdeur du processus d'élaboration des plans d'urbanisme. A São Paulo, une planification dotée d'une vision complète de la ville ne se fait qu'à partir des années 70. Sous la dictature, le jeu des opportunités entre les hommes politiques renforce l'individualisme ce qui ne permet pas l'émergence d'une planification continue. Il faut attendre 1971 pour que Figueiredo Ferraz élabore le Plan Directeur de Développement Intégré (*Plano Diretor de Desenvolvimento Integrado*, PDDI), qui marque le lancement de la politique pauliste planificatrice. Cette quasi-absence de planification métropolitaine reflète l'irresponsabilité publique des années 50-70 qui a pour première conséquence l'édification de la mégapole sur des bases "incomplètes" et déséquilibrées. Il en résulte, la formation de deux villes parallèles. L'une de l'industrie de pointe, des services, de la recherche technologique, disposant d'une structure publique et privée reconnue (santé, éducation...), et en connexion avec le réseau international. L'autre, de la misère et de la précarité, du marché parallèle et du système "D", isolé des aménagements légaux et des capitaux.

En un peu plus de 50 ans les anciens "pays en voie de développement" sont devenus les pays émergents que nous connaissons aujourd'hui avec pour pôles stratégiques les mégapoles telles que São Paulo et Mumbai. Néanmoins, ces gigantesques centres urbains se sont construits par rapport à la demande mondiale au détriment de leurs populations et de leurs propres économies. Ils se sont entièrement tournés vers l'extérieur pour trouver des clients immédiats et ont par conséquent négligé leurs marchés internes qui demandaient un développement à plus long terme. Aujourd'hui, l'un de leurs défis est de développer la dimension nationale et régionale de leurs économies et ainsi intégrer tous leurs citoyens. D'ailleurs, cette réorientation rejoint la politique actuelle qui est de redonner l'espace urbain à la population.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Mégapoles

BURDESE, J-C (dir.), ROUSSEL M-J, SPECTOR T. [et al.], *De la ville à la mégapole : essor ou déclin des villes du XXIème siècle ?* Ministère de l'équipement, des transports

et du logement, Direction de la Recherche et des affaires scientifiques et techniques, Centre de prospective et de veille scientifique, Paris, 1998.

SASSEN, Saskia, *The global city : New York, London, Tokyo*, Princeton university press, Princeton, 2001 (2ème édition).

WRIGHT MILLS, Charles, *Power, Politics & People : The Collected Essays of C. Wright Mills*, Oxford University Press, New York, 1967.

#### SAO PAULO

FIGUEIREDO, Argelina, MARQUES, Eduardo, "Elementos e diretrizes políticos para uma estrutura de gestão", Seminário "A cidade de São Paulo e a Região Metropolitana - Desafios para o século XXI", Prefeitura do Município de São Paulo, 2001.

LAMOUNIER, Bolivar, "1970-1980 : Structures sociales, élections et changements politiques au Brésil", *Problèmes d'Amérique latine*, n°65, 3<sup>ème</sup> trimestre, 1982.

LANGUENBUCH, Juergen Richard, "A Estruturação da Grande São Paulo – estudo de geografia urbana", série A n° 26, Rio de Janeiro, 1971.

MALTA CAMPOS, Candido, *Os rumos da cidade : urbanismo et modernização em São Paulo*, éditions Senac, São Paulo, 2000.

MALTA CAMPOS, Candido, SOMEK, Nadia, *A Cidade que não pode parar : planos urbanísticos de São Paulo no século XX*, Mack Pesquisa, São Paulo, 2002.

MARQUES, Eduardo, BITAR, Sandra, "Espaço, política e políticas na metrópole paulistana", *Novos Estudos*, n°64, CEBRAP, nov. 2002.

MILBERT, Isabelle, "Décentralisation et finances municipales", *Bulletin de la coopération française pour le développement urbain, l'habitat et l'aménagement spatial*, Villes en développement, n°38, décembre, 1997.

PELLETIER J. (dir.), DELFANTE Ch. , *Villes et urbanisme dans le monde*, 2<sup>o</sup> édition Masson, 1994. (Bibliothèque de Géographie Sorbonne)

SCHAEFFER, Kalmann, *São Paulo, Urban development and employment*, Office International du Travail, Genève, 1975.

SOUZA, Maria Adelia, "São Paulo : ville et région", Thèse 3<sup>ème</sup> cycle, 1975

WIRTH, John (D.), JONES, R.L., *Manchester and São Paulo : Problems of Rapid Urban Growth*, Stanford University Press, Stanford California, 1978.

#### **Mumbai**

Centre des Nations Unies pour des établissements humains, "Metropolitan planning and management in developing world : spatial decentralization policy in Bombay and Cairo", United Nation Centre for human settlements (Habitat), Nairobi, 1993.

DUPONT, Véronique, DUREAU, Françoise, LELIEVRE, E., LEVY, J-P, TULLE, T., *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris IRD-Anthropos, 2000.

DURAND DASTES, François, "Les choix fondamentaux : les plans quinquennaux" in *Géographie de l'Inde*, Que-sais-je, Les points des connaissances actuelles n° 1184, PUF, Paris, 2<sup>ème</sup> édition 1968 (1<sup>ère</sup> édition 1965).

NIGEL, Harris, *Economic development, cities and planning : the case of Bombay*, Bombay - New York, Oxford University press, 1978.

PATEL, Sujata, MASSELOS, Jim, *Bombay and Mumbai : the city in transition*, Oxford University, New-York, New Delhi, 2003.

PEYZIEU, Jean, "Bombay, Ahmedabad, New Delhi : à elles trois 40 millions dans 15 ans". *Urbanisme*, n° 211, janvier 1986. S.I.

VERMA (H.S.), *Bombay, New Bombay and Metropolitan Region : growth process and metropolitan lesson*, Concept Publishing Company, New Delhi, 1985.

#### SITES INTERNET

##### **Association for Asian Studies,**

THORNER, Alice, CONLON, Frank "Bombay, Mumbai : Issues of Space, Status and Power", session 60, 19 octobre 2001.

Adresse : <http://www.aasianst.org/absts/1997abst/southasi/satoc.htm> (Consulté en février 2005)

##### **Banque Mondiale,**

World Development Indicators database, World Bank Group, avril 2002.

World Urbanization Prospects: The 2001 Revision "Population growth in cities", Chapitre VI, , UN – HABITAT.

Adresse : <http://www.un.org/esa/population/> (Consulté en septembre 2004)

##### **Centre de documentation de l'urbanisme,**

MILBERT, Isabelle, "Réglementer la croissance ou définir le développement des villes indiennes" In *La planification et ses doubles*, Annales de la Recherche Urbaine, n°51 juillet 1991.

Adresse : <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/datas/annales/milbert.htm>

##### **Federation of India Chamber of Commerce and Industry (FIIC)**

*FICCI's FDI Survey 2004*

Adresse : <http://www.ficci.com/>

##### **Forum des Fédérations : réseau international sur le fédéralisme,**

CHOPR, Pran, *Le fédéralisme et le partage des richesses en Inde*, volume 1, numéro 1, novembre 2000, document pdf. (Consulté en février 2005)

Colloque "Questions d'actualité sur le fédéralisme indien", Ash Narain Roy, forum fédérations, avril 2002. (Consulté en septembre 2004)

Adresse : <http://www.ciff.on.ca/>

##### **Institut National des Etudes démographiques, INED**

BOZON, Michel, ENOCH, Etheline, "Brésil : la transition démographique rapide d'un pays hétérogène", *Population et Sociétés* n° 345, INED, avril 1999, p. 2,

Adresse : <http://www.ined.fr/publications/> (Consulté en septembre 2004)

##### **Le Monde Diplomatique,**

JAFFRELOT, Christophe, "Une grande démocratie en quête de stabilité : l'Inde entre les mains du nationalisme hindou", *Le Monde Diplomatique*, juin 1998

Adresse : <http://www.monde-diplomatique.fr/> (Consulté en février 2005)



**São Paulo Guia de Investimentos e Geração de Empregos, Fundação SEADE**

Adresse : <http://www.seade.gov.br/negocios/>

**UNESCO documents and publications,**

"Aménagements urbains, financement des infrastructures et nouveaux principes d'administration publique en Inde", Point de vue, Document de travail MOST n°48, 2000, document pdf.

Adresse : <http://unesdoc.unesco.org/> (Consulté en février 2005)

**United Nation University Press,**

SANTOS, Milton, "São Paulo: A growth process full of contradictions" in *The megacity in Latin America*, édité par Alan Gilbert, United Nations University Press, 1996.

Adresse : <http://www.unu.edu/unupress> (Consulté en septembre 2004)